

## La mairie de l'Isle-Jourdain recrute des agents recenseurs.



La mairie de l'Isle-Jourdain recrute des agents recenseurs.

### Recrutement agents recenseurs

À l'occasion du prochain recensement de la population qui se déroulera **du 16 janvier au 15 février 2025**, plusieurs postes d'agents recenseurs sont à pourvoir.

Le recensement de la population a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant sur la commune et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Les agents recenseurs sont chargés de collecter l'ensemble des informations et documents qui seront ensuite traités par l'INSEE. Cette fonction exige une grande disponibilité. En effet, le travail s'effectue notamment en soirée et le week-end.

**Profil requis** : Très bon relationnel, courtoisie et bonne présentation générale, maîtrise des outils numériques, rigueur, adaptabilité et autonomie, discrétion, neutralité et confidentialité, grande disponibilité, bonne connaissance de la ville et/ou facilité à lire une carte et à se repérer, posséder un moyen de transport (le permis B est fortement conseillé).

Les personnes intéressées doivent adresser une lettre de motivation ainsi qu'un CV actualisé avec les références de l'annonce à :

**Monsieur le Maire - Service des Ressources Humaines - Place de l'Hôtel de Ville BP 10 044 - 32600 L'ISLE-JOURDAIN** ou par courriel [ressources.humaines@mairie-islejourdain.fr](mailto:ressources.humaines@mairie-islejourdain.fr), le plus rapidement possible, date limite de dépôt des candidatures : **31 octobre 2024**.

Pour consulter le détail de l'offre, rendez-vous sur le site internet de la ville de L'Isle-Jourdain, rubrique « actualités ».